



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
10 mai 2022**

22-05-46

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 10 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 10 mai 2022 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le conseiller Gilbert Séguin est absent.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand, madame la directrice générale associée Claudia Baril sont présents.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le maire invite les autres élus à une période de recueillement et invite monsieur le directeur général à faire lecture du mémento prévu à cette fin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2022
5. Avis de motion pour ajout au règlement no 169-2 sur l'usage de l'eau
6. Nomination d'un nouvel officier et fonctionnaire désigné à l'application et au respect des règlements d'urbanisme
7. MTQ – Demande d'ajout de panneaux de circulation sur le chemin Sainte-Julie
8. Gainage d'un ponceau de traverse de chemin sur la montée Saint-Henri
9. Entretien du réseau routier municipal – Nivelage et ajout de pierre
10. Entretien du réseau routier municipal – Rapiéçage en béton bitumineux, scellant, correction par ajout de pierre à des accotements, lignage
11. Entretien du réseau routier municipal – Fauchage des accotements et des espaces vacants appartenant à la municipalité
12. Relevé de soumissions – Nettoyage et reprofilage de fossés sur le chemin Sainte-Marie
13. Vélo Québec – Autorisation de passage – Événement « Week-end pour combattre le cancer 2022 » du 20 août 2022
14. Correspondance
15. Questions de l'assistance
16. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé

22-05-47

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2022-05-10/2022-04-30 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 54 927,30 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 46 568,66 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 23 500,51 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 6 471,64 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 138 126,02 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2022

Il est proposé

22-05-48

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2022 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

AVIS DE MOTION POUR AJOUT AU RÈGLEMENT NO 169-2 SUR L'USAGE DE L'EAU

Monsieur le conseiller Carl Dupras donne avis de motion qu'un ajout au règlement numéro 169-2 relatif à l'usage de l'eau sera présenté lors d'une séance ultérieure pour adoption. Le projet de règlement accompagne cet avis de motion.

NOMINATION D'UN NOUVEL OFFICIER ET FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ À L'APPLICATION ET AU RESPECT DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

ATTENDU QUE l'administration municipale a procédé à l'embauche de monsieur Valmir Stéphane Louis Jacques à titre d'inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

22-05-49

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Valmir Stéphane Louis Jacques;

DE DÉSIGNER monsieur Louis Jacques officier et fonctionnaire désigné à l'application et au respect des règlements d'urbanisme.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

MTQ – DEMANDE D'AJOUT DE PANNEAUX DE CIRCULATION SUR LE CHEMIN SAINTE-JULIE

ATTENDU QUE le chemin Sainte-Julie est une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE sur le tracé de cette route, il est possible d'observer une courbe relativement prononcée à la jonction de la phase des travaux d'envergure déjà effectuée et celle à venir;

ATTENDU QUE cet endroit en particulier représente un danger, particulièrement pour les usagers de la route non habitués à circuler sur le chemin Sainte-Julie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

22-05-50

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec d'analyser la possibilité d'ajouter de la signalisation à cet endroit, soit à la jonction des travaux de reconstruction de la route déjà effectués et du tronçon de la route qui fera l'objet d'une reconstruction ultérieurement.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

GAINAGE D'UN PONCEAU DE TRAVERSE DE CHEMIN SUR LA MONTÉE SAINT-HENRI

ATTENDU QU'un ponceau de traverse de chemin de grande dimension, celui le plus au nord sur la montée Saint-Henri, nécessite une intervention puisqu'il risque de s'affaisser à moyen terme;

ATTENDU QU'à la suite d'une analyse de notre ingénieur-conseil, monsieur Luc Brouillette, ce dernier recommande de procéder à la réfection de ce ponceau par un gainage;

ATTENDU QU'en considérant la dimension du ponceau, sa longueur et le rapiéçage d'asphalte devenant non nécessaire en faisant appel à ce procédé, une économie d'environ 50 % est à réaliser par rapport à un remplacement complet effectué traditionnellement;

ATTENDU QUE l'administration municipale a obtenu différentes soumissions l'an dernier pour une intervention par gainage et la plus basse se chiffrait à un peu moins de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

22-05-51

D'AUTORISER l'administration municipale à valider la soumission la plus basse reçue l'an dernier;

D'AUTORISER les travaux de réfection de ce ponceau de traverse de chemin, celui le plus au nord sur la montée Saint-Henri, en faisant appel à la technique de réfection par gainage;

D'ALLOUER une somme de 25 000 \$ pour la réalisation de ces travaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – NIVELAGE ET AJOUT DE PIERRE

Il est proposé

22-05-52

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder au cours des saisons été et automne 2022 aux travaux de nivelage des routes non asphaltées et de procéder, si nécessaire à certains endroits, à l'ajout de pierre.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – RAPIÉÇAGE EN BÉTON BITUMINEUX, SCELLANT, CORRECTION PAR AJOUT DE PIERRE À DES ACCOTEMENTS, LIGNAGE

Il est proposé

22-05-53

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder aux appels d'offres nécessaires afin de réaliser les rapiéçages en béton bitumineux aux endroits prioritaires en 2022 et en considérant un budget de 75 000 \$;

D'AUTORISER pour une somme de 15 000 \$, l'ajout de scellant aux endroits jugés prioritaires sur les chaussées en béton bitumineux afin de les protéger adéquatement et augmenter ainsi leur durée de vie utile;

D'AUTORISER le lignage de rue nécessaire sur l'ensemble des routes de la municipalité selon la plus basse soumission qu'obtiendra l'administration municipale à la suite d'un appel d'offres;

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder aux correctifs nécessaires aux endroits jugés opportuns concernant la pierre d'accotement sur les abords des chaussées de la municipalité.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET DES ESPACES VACANTS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

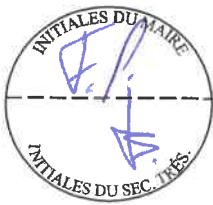
ATTENDU QUE l'entreprise D.P. Leduc enr. a réalisé ces quatre dernières années le fauchage des accotements et des espaces vacants appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE la prestation de service de cette entreprise a rencontré les standards de la municipalité inscrit dans le devis technique initial;

ATTENDU QUE pour la saison 2022, l'entreprise D.P. Leduc enr. se montre disposé à réaliser le contrat aux mêmes conditions que celles qui la liait initialement par contrat à la municipalité, à l'exception du coût qui doit être ajusté pour tenir compte de la croissance des prix du carburant et de l'entretien de la machinerie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

22-05-54

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise D.P. Leduc enr. au montant de 8 800 \$ pour les deux coupes à être effectuées en 2022.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RELEVÉ DE SOUMISSIONS – NETTOYAGE ET REPROFILAGE DE FOSSÉS SUR LE CHEMIN SAINTE-MARIE

ATTENDU QUE deux appels d'offres sur invitations ont été demandés pour le nettoyage et reprofilage de fossés sur deux tronçons du chemin Sainte-Marie;

ATTENDU QUE les prix obtenus par soumissions de la part des deux entrepreneurs sont substantiellement plus élevés que ceux estimés, notamment par notre ingénieur-conseil, monsieur Luc Brouillette;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

22-05-55

DE RENONCER aux deux soumissions obtenues et ainsi annuler l'appel d'offres;

D'AUTORISER l'administration municipale à valider avec notre ingénieur-conseil s'il y a pertinence de préparer en amont des plans plus précis pour faciliter les interventions à effectuer ensuite sur le terrain;

D'AUTORISER l'administration municipale à accorder des contrats sur une base horaire, selon la disponibilité ponctuelle des entrepreneurs locaux ou régionaux entre maintenant et la fin de la présente année.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

VÉLO QUÉBEC – AUTORISATION DE PASSAGE – ÉVÉNEMENT « WEEK-END POUR COMBATTRE LE CANCER 2022 » DU 20 AOÛT 2022

Il est proposé

22-05-56

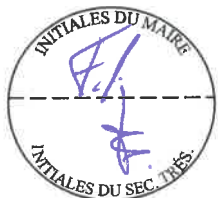
D'AUTORISER l'événement cycliste organisé par Vélo Québec à emprunter les routes du territoire de notre municipalité le 20 août 2022, tel que spécifié sur le plan de parcours soumis à la municipalité, et conditionnellement à l'acceptation de Transports Québec en ce qui concerne les tronçons qui empruntent les routes sous la responsabilité de ce ministère.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire, monsieur le directeur général ainsi que madame la directrice générale associée résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines, le cas échéant.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 18

Il est proposé

22-05-57

QUE la présente séance soit levée.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Sébastien Legros, David Pharand, Carl Dupras.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
Maire

Michel Bertrand
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
Directeur général